



Commune
de Jette



Cadre
de Vie

Contrat de Quartier

réunion avec les habitants de la rue Werrie

21 janvier 2010

Présents: Jean-Louis Pirottin (Echevin Espace Public), Christine Gallez (Echevine Mobilité), Dieter Hoefs (Bureau d'études Meso), Véronique Verhulst et Inge Bongaerts (Contrat de Quartier), les habitants

Ordre du jour:

- 1. Mot d'accueil et présentation des personnes présentes par l'échevin de l'Espace Public**
Rappel du contexte: travaux dans le cadre du CDQ, budget et volet participation
- 2. Présentation de la situation existante et possibilité de réaménagement par le bureau d'études MESO**
- 3. Recueil des remarques et mise en place des priorités**
- 4. Suite**

1. Mot d'accueil, présentation et rappel du contexte

Monsieur Pirottin, échevin de l'Espace Public souhaite la bienvenue et présente l'équipe du Contrat de Quartier et le bureau d'études Meso. Il passe en revue les projets du Contrat de Quartier par rapport à l'aménagement de l'espace public: l'aménagement complet des rues des Flamands et des Wallons, d'une partie de la rue Werrie et de l'avenue Odon Warland.

Le réaménagement de la rue Werrie (de la place Laneau jusqu'à la chaussée de Wemmel) sera financé par le Contrat de Quartier pour un montant de €400.000. La commune réalisera deux autres grands projets avec l'aide de la Région: le réaménagement de l'avenue Woeste (travaux en 2011) et la place Cardinal Mercier (permis d'urbanisme délivré). La participation des habitants est très importante dans les projets initiés par le Contrat de Quartier.

Véronique Verhulst explique le déroulement de la réunion et souligne le fait que les habitants ont l'occasion de donner leur avis au cours de deux réunions et pendant l'enquête publique. Le marché des travaux doit être attribué avant le 17 décembre 2010

2. Présentation proposition Meso

Meso explique la situation existante:

Le tronçon de la rue Werrie qui fera l'objet d'un réaménagement (de la place Laneau à la Chaussée de Wemmel), mesure 160m. La largeur entre façades est de 15m, celle de la voirie 9m et les trottoirs mesurent 3m de large. Les trottoirs autour du rond point sont en dalles de béton de 30/30.

La rue compte 32 arbres (des 45 plantés initialement) et 45 emplacements de parking réglementaires.

Proposition:

Veillez trouver ci-joint la présentation powerpoint du bureau d'études.

La première partie de la rue a été aménagée il n'y a pas longtemps. La commune a attendu la fin des travaux sur le site de l'ancienne maison communale pour entreprendre le réaménagement de la deuxième partie.

La commune a demandé au bureau d'études de proposer un aménagement respectant le profil de la première partie: même largeur de trottoirs, même type de voirie. Étant donné que la rue Werrie est une voirie zone 50km qui permet de traverser le coeur de Jette dans les deux sens, il n'est pas possible de la transformer en zone 30km ou en zone résidentielle.

Le choix des matériaux pour une voirie zone 50 est standard: pavés en béton 20/20 (demande de la Région) pour les trottoirs, asphalté pour la voirie.

Le projet est en continuité avec la première partie de la rue Werrie, où les arbres sont en voirie et rythment le stationnement. 20 arbres sont prévus. Ils seront d'un autre gabarit (plus grands que les arbres existants).

En plus de rythmer le stationnement, les arbres donnent de l'allure à la rue et garantissent un maximum de luminosité aux riverains.

Les arbres auront la place nécessaire pour se développer. L'unique conséquence est donc la perte de 5 emplacements de parking.

La commune a demandé de rafraîchir la place Laneau. Celle-ci a été réaménagée récemment mais elle rencontre de petits problèmes. Les arbres se trouvent trop près de la rue et sont très endommagés, l'éclairage n'est pas adapté. La proposition du bureau d'études consiste à mettre d'autres arbres ou d'autres éléments verticaux plus éloignés du carrefour afin de donner du volume à la place, à prévoir un éclairage public en led (plus écologique) et à prévoir - si les habitants le souhaitent - du mobilier urbain (banc, sculpture...). Voir les images de références par rapport à la verdurisation, à l'éclairage public et au mobilier urbain en annexe.

Ceci dit, l'actuelle proposition n'est pas définitive et sert de base pour l'avant-projet et le projet final. L'apport des habitants pour en faire un bon projet est essentiel.

3. Remarques des habitants

- **Circulation en sens unique:**

Pourquoi n'envisage t-on pas un sens unique dans la rue?

Monsieur Pirottin: Un sens unique a du sens si on veut diminuer la

circulation. Ici il s'agit d'une voirie interquartier qui relie les deux parties de Jette (le bas et le haut) générant énormément de circulation.

Madame Gallez: Selon un comptage de 2004, le matin il y a 300 véhicules qui vont vers la chaussée de Wemmel et 200 qui prennent le sens inverse. Le soir par contre, il y a 400 véhicules qui prennent le sens inverse et 200 qui vont vers la chaussée de Wemmel. Ce qui signifie que les deux sens de circulation sont utilisés, chaque sens étant plus fréquenté à des moments différents de la journée. Donc un sens unique perturberait fortement le trafic puisqu'il n'y a pas un sens dominant.

Monsieur Pirottin: Faire un sens unique de la rue Werrie se répercutera sur tout le quartier. Maintenant vous soulevez un autre problème, c'est celui de la vitesse, nous pourrions envisager de mettre un ralentisseur ou trottoir traversant.

- **Règlementation du stationnement:**

- **Est-ce que la rue ne peut pas devenir une rue payante?**

- **Habitant:** Se garer vendredi, samedi et dimanche soir après 20h00 dans la rue Werrie est devenu un problème. Y a-t-il moyen de donner des facilités aux riverains pour se garer le soir?

- **Monsieur Pirottin:** Il est impossible de faire un stationnement réglementaire le soir car il y a un problème de contrôle. La rue Werrie n'est pas la seule rue rencontrant ce problème. Les difficultés pour se garer en soirée sont présentes sur tout Bruxelles. Nous n'éviterons pas le débat sur 'comment régler le stationnement'. Un débat à ce sujet est prévu pour la chaussée de Wemmel et impliquera également la rue Werrie.

- **Habitant:** Est-ce que des horodateurs sont envisagés?

- **Madame Gallez:** En fait, les horodateurs sont uniquement prévus pour les zones commerciales où cela a un sens car il faut avoir une rotation régulière. Ici ce n'est pas envisagé.

- **Emplacements:**

- **Est-ce que le nombre de parking prévu est suffisant pour satisfaire aux besoins des habitants de la rue et à ceux des nouveaux arrivants, étant donné qu'il faut compter sur à peu près 100 véhicules en plus?**

- **Monsieur Pirottin:** On fait ce qu'on peut. Pour ce qui est des nouveaux habitants, ils ont la possibilité d'acheter un garage. Il y a une cinquantaine de garages prévus. Votre raisonnement est basé sur 50 ménages et 100 voitures tandis qu'il faut viser un nombre plus bas. Chaque ménage ne possède pas 2 voitures. De plus, il existe une politique de dissuasion des voitures à la Région en incitant les habitants à ne pas acheter de deuxième voiture et de prendre plutôt le transport en commun ou le vélo. Vous êtes particulièrement bien situés, il y a la gare qui n'est pas très loin et qui desservira 3 des 8 lignes RER.

- **Habitant:** Est-ce qu'il y a un emplacement Villo prévu à la place Cardinal Mercier car il y a un problème de sécurité à la gare de Jette?

- **Monsieur Pirottin:** Un emplacement Villo (location de vélo) et Cambio (système de partage de voiture) est prévu mais je ne connais pas

l'endroit exact où ils seront placés. Par rapport aux problèmes de sécurité, la gare aura un autre look après la rénovation de la place Cardinal Mercier. Il y aura un éclairage adapté, un escalier ouvert, un parking à vélo ouvert coté de la place et des caméras de surveillance.

Les habitants remarquent que la piste cyclable suggérée dans la rue Thomaes est dangereuse. Il y a très peu de place.

Habitant: La rue Werrie est une belle rue, comment peut-on optimiser la situation? Est-ce qu'on peut envisager un comptage du nombre et de la vitesse des voitures?

Monsieur Pirottin: Pourquoi pas?

- **Arbres:**

Habitant: Combien d'emplacements de parking seront perdus en plaçant les arbres en voirie?

Meso: Globalement 5 places seront perdues

Habitant: Pourrait-on prévoir une autre espèce d'arbre?

Monsieur Pirottin: L'essence de l'arbre n'influe pas sur la perte d'emplacements, c'est la dimension de la fosse dans laquelle l'arbre est planté. Jadis elle était petite, maintenant la Région nous impose une fosse de 1m50 de côté.

Les habitants demandent un vote sur l'emplacement des arbres en voirie et l'emplacement en trottoir.

9 habitants votent en faveur des arbres en voirie

15 habitants votent en faveur des arbres en trottoir

Remarque d'un habitant: quid de l'avis des autres habitants de la rue?

Habitant: Par rapport aux arbres, il y a les 4 arbres qui empêchent les locataires/propriétaires d'avoir accès à leurs terrasses pour le déménagement. Comptez-vous faire quelque chose?

Madame Gallez: Le promoteur a obtenu le Permis d'urbanisme à condition que les 4 arbres restent et soient soignés. On ne touchera pas aux arbres.

Les habitants remarquent que le poste de transformation de Sibelga sur le trottoir devant l'ancienne maison communale émet un bruit énorme. La commune le signalera à Sibelga.

- **Rond Point:**

Habitant: Les camions endommagent les arbres sur le rond point.

Madame Verhulst: Nous nous en sommes rendus compte, c'est pourquoi nous voulons déplacer les arbres et les mettre plus loin de la rue.

Habitant: Qui est responsable de débayer la neige autour du rond point?

Monsieur Pirottin: chaque habitant doit débayer devant sa porte

Habitant: Et en ce qui concerne l'espace devant le GB et Le Central?

Monsieur Pirottin: les propriétaires des lieux, ils seront tenus responsables si jamais il y a un accident.

- **Remarques diverses**

Habitant: L'espace près de la rue Vandenschrieck est très laid, ne peut-on pas imaginer autre chose? De plus, les poteaux en bois et les arbres sont régulièrement endommagés.

Habitant: l'angle de la rue Werrie et de la chaussée de Wemmel est trop étroit, surtout pour se rendre à droite.

Monsieur Pirottin: Le réaménagement de cet espace a été réalisé il y a peu et avec des emplacements de parking à la demande des habitants. Il n'est pas prévu de modifier cet aménagement.

Les potelets dans les virages sont là pour protéger les piétons et diminuer la vitesse des automobilistes.

Résumé de la réunion

- **pas de mise à sens unique**
- **débat sur la réglementation du stationnement**
- **pas de nécessité absolue de déplacer les arbres du trottoir**

Les habitants demandent de pouvoir réfléchir à la proposition du bureau d'études et demandent d'avoir une deuxième réunion.

4. Suite

- **Un comptage du nombre et de la vitesse des voitures sera probablement réalisé en mars**
- **Il y aura une deuxième réunion en mars à laquelle le bureau d'études fera une proposition avec arbres en trottoir et une autre avec moins d'arbres en voirie. Le bureau d'études étudiera l'emplacement d'un système de ralentissement efficace.**
- **Une enquête sera distribuée dans la rue afin de récolter l'opinion des habitants n'ayant pas pu assister à la réunion.**

Mise en garde:

Le projet final doit être approuvé par le collège, la Région et la CLDI du Contrat de Quartier. Suite aux remarques, le Bureau d'études introduira le permis d'urbanisme, procédure durant laquelle une enquête publique permettra à nouveau aux habitants de se manifester. Une fois le permis délivré, la publicité pour le marché des travaux pourra être lancée. Tout ceci prend du temps car il y a à chaque fois les délais à respecter. Il faut impérativement qu'à la fin de l'année 2010 l'entreprise qui effectuera les travaux soit désignée sinon le Contrat de Quartier perdra les subsides de réaménagement.

Si le planning est respecté, les travaux pourront commencer mi 2011. Il faut compter 100 jours ouvrables de travaux. Pendant les travaux, les entrées de maisons seront accessibles.